

LES MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS DANS LE PAYS DE VITRÉ

1793 – 1796

Étude réalisée par Jean Faucheux, à partir des informations recueillies lors de recherches généalogiques.

Le 2 pluviôse an III de la République (21 janvier 1795) naît à Balazé, Jeanne Huard, fille de Jean Huard et de Gillette Vincent. Le 1^{er} mai 1821, elle épouse Pierre Faucheux, notre ancêtre, dans la même commune de Balazé.

Les Huard sont une vieille famille de laboureurs dont la présence est attestée à Balazé depuis 1635. Les grands-parents de Jeanne, Pierre Huard et Anne-Marie Hodemon qui eurent douze enfants, habitaient à cette époque à la Touraille.

L'année 1794 fut tragique pour cette famille. Le 9 floréal an II (28 avril 1794), en pleine tourmente révolutionnaire, Pierre Huard, grand-père de Jeanne, est assassiné à la Touraille. Le 16 prairial an II (4 juin 1794), son fils René, oncle de Jeanne et âgé de 27 ans, est tué à la Roulerie, commune de Balazé. Trois jours plus tard, le 7 juin 1794, c'est au tour de François, autre oncle de Jeanne âgé de 28 ans, d'être assassiné près de la Lantezière, toujours à Balazé. Anne-Marie Hodemon, la grand-mère de Jeanne, ne survivra pas à l'assassinat de son mari et de ses deux fils. Elle décède le 29 prairial an II (17 juin 1794), soit dix jours après l'assassinat de son second fils.

Les débuts de la période révolutionnaire avaient été agités à Balazé. Une grande partie de la population, et surtout les paysans, avaient pris fait et cause pour la défense du curé. Il s'en était suivi des arrestations et sans doute de grandes tensions au sein de la population. Mais comment expliquer tant de haine pour assassiner froidement trois personnes d'une même famille ?

PRÉMICES DE LA RÉVOLUTION – LES CAHIERS DE DOLÉANCES

Dans le pays de Vitré, la rédaction des cahiers de doléances ne semble pas susciter de grands débats. Le plus souvent, on se contente de reprendre des textes qui circulent, en y ajoutant des réclamations plus précises et parfois d'intérêt local. Ce que les gens des campagnes dénoncent le plus fréquemment, c'est le poids des impôts et surtout leur répartition. Certains demandent que les nobles et le clergé soient également soumis à l'impôt.

Dans certaines paroisses, peu de personnes participent aux débats, comme à Bréal-sous-Vitré. Comme il faut porter les cahiers de doléances à Rennes, les habitants de Bréal trouvent cette ville trop éloignée et le trajet trop coûteux. Ils se font donc représenter par deux notables ayant des propriétés sur le territoire de la paroisse, mais qui habitent à Rennes. D'autres communes, en revanche, sont plus concernées.

Dans le pays de Vitré, les nobles sont plutôt respectés et le peuple leur reste majoritairement soumis. On le voit par exemple à Argentré. Lorsque le pouvoir politique ordonnera d'enlever tous les blasons et autres marques seigneuriales des églises, les habitants d'Argentré s'y opposeront : « La municipalité déclare qu'il ne serait pas convenable d'enlever les blasons de la famille du Plessis et son banc dans l'église, alors que cette famille a financé, il y a moins de trente ans, la reconstruction de l'église détruite par la foudre. » Il est incontestable qu'à cette époque, la famille du Plessis, qui possédait la seigneurie du Plessis avec droit de basse et moyenne justice sur une grande partie d'Argentré, était appréciée de ses habitants et respectée par le plus grand nombre.

Le pays de Vitré a de tous temps été une terre très chrétienne, très fidèle à son clergé. Celui-ci, dans sa grande majorité, a dû observer, lors de la rédaction des cahiers de doléances, une attitude prudente, réservée, sinon méfiante, n'incitant guère le monde paysan à se mobiliser.

L'OPPOSITION VILLE-CAMPAGNE ET ENTRE L'EST ET L'OUEST DU DISTRICT ¹

A la veille de la Révolution, Vitré est une ville riche, dynamique, cultivée. C'est aussi une ville commerçante, autrefois ouverte sur le monde avec ses « marchands d'outremer » qui faisaient du commerce, via Saint-Malo, avec l'Angleterre et l'Espagne. Beaucoup de bourgeois de Vitré sont aisés et possèdent une maison à la campagne, principalement sur Pocé-les-Bois, Étrelles, Erbrée, Saint-M'Hervé...

Malheureusement, l'arrière-pays est laissé à l'abandon, soumis aux corvées et à de trop lourdes charges. Les habitants les plus riches finissent par quitter la campagne pour habiter en ville, payer moins d'impôts et ne plus participer aux corvées. Pendant ce temps, les pauvres des campagnes sont accaparés par la corvée en particulier l'entretien du grand chemin allant de Laval à Rennes en passant par Vitré et deviennent de plus en plus pauvres.

À l'opposition ville-campagne, se superpose une seconde opposition entre l'est et l'ouest du district. Les communes de l'ouest sont très favorables aux thèses révolutionnaires alors que les paroisses rurales de l'est s'y opposent. La garde nationale de Bais est très active et n'hésite pas à intervenir dans les paroisses voisines pour obliger les habitants à accepter les décisions du district.

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION

Dans le Pays de Vitré, comme dans toutes les campagnes de France, le monde rural fut surpris par la Révolution qui éclata en 1789. Il faut dire que les années qui précédèrent la Révolution furent terribles sur le plan climatique : été caniculaire en 1785, été caniculaire suivit d'un hiver glacial en 1788 ; le royaume connut l'inflation des prix des produits nécessaires à l'alimentation et parfois la disette. La famine sévit dans de nombreuses provinces. À cette période, les paysans sont préoccupés par leurs difficultés et n'accordent que bien peu d'attention aux débats d'idées qui agitent le pays.

L'annonce de la prise de la Bastille, le 14 juillet à Paris, arrive avec quelques jours de décalage dans les campagnes. La population est inquiète, et la rumeur, sans doute propagée par quelques nobles de l'arrivée imminente d'immenses bandes de brigands qui va mettre le feu au royaume crée la panique dans les campagnes. L'inquiétude est à son comble. Le 24 juillet, dans toute la France, l'on sonne le tocsin et chacun s'arme de fusils, de bâtons, de faux... Les paysans des fermes isolées abandonnent leurs fermes et leur cheptel et courent au bourg ou à la ville pour se protéger. Partout en France l'on annonce l'arrivée imminente de bandes de brigands qui saccagent tout sur leur passage : « *C'est le vendredi fou !* »

Il faut relire ce qu'écrivit le Baron de Batz pour mieux comprendre ce qui se passe au cours de ces quelques journées. « La nouvelle de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789 couvrit, dit-il, la France entière d'un ouragan de peur. Cette panique habilement entretenue fut l'une des premières manœuvres contre-révolutionnaires. À mesure que la nouvelle de cette révolution et de ses massacres arrivait dans les

1. Entre 1790 et 1795, le district de Vitré était composé des cantons de Vitré, Argentré, La Chapelle-Erbrée, Châteaubourg, Châtillon, Domagné, Dourdain, Izé et Louvigné.

provinces, l'effroi se manifestait et sans se rendre compte, ni du motif de cette épouvanter, ni exactement des événements survenus, tous les habitants du pays furent saisis de cette frayeur qui précède ou suit, les grandes catastrophes météorologiques² ».

Très vite, la population s'aperçoit qu'il ne s'agit que de fausses rumeurs et qu'une partie de la noblesse a essayé de la manipuler. Cette épouvanter va marquer profondément les esprits ; cette peur terrible que la population des campagnes a ressentie, elle va la garder tout au long de la période révolutionnaire.

Au cours de la première partie de l'époque révolutionnaire, les paysans manifestent violement pour défendre leurs droits acquis avec la Révolution et échapper définitivement au pouvoir seigneurial qui les exploite depuis tant de siècles. Ils soutiennent le pouvoir révolutionnaire. Dans de nombreuses régions, par exemple dans le nord de la Mayenne, des centaines de paysans se rassemblent et forcent les seigneurs à leur remettre leurs chartiers³ que la foule s'empresse de brûler. Les seigneurs qui s'y opposent sont violentés et parfois c'est le château qui est brûlé. Les autorités tentent d'arrêter les pillages, mais elles réagissent mollement, disent qu'elles manquent de moyens. Quelques émeutiers sont arrêtés et mais rapidement libérés pour ne pas exacerber la colère paysanne.

À cela s'ajoute les difficultés de subsistances. Après deux années de famine en 1782 et 1788, l'hiver très rigoureux que connaît le pays en 1789 entraîne de mauvaises récoltes en 1790. Les rendements sont hétérogènes, mais globalement suffisants pour les besoins de la population. Mais celle-ci a tellement peur de la disette, qu'en de nombreux endroits, elle s'oppose à la circulation des grains ce qui entraîne artificiellement la pénurie et l'augmentation des prix. Certains seigneurs et quelques gros cultivateurs sont accusés de spéculer et de retenir leur blé pour provoquer une nouvelle augmentation des prix. Au printemps 1790, l'exaspération est à son comble. L'anarchie s'installe dans les campagnes.

LES PRÉMICES DE LA CONTRE-RÉVOLUTION

Vers la fin de l'année 1790, apparaissent les premières querelles entre le pouvoir civil et le clergé. Le 12 juillet 1790, le parlement vote la Constitution civile du clergé qui, dans la région, entraîne la démission de nombreux prêtres élus dans les conseils communaux. Mais, c'est l'obligation de prêter serment par les ecclésiastiques à la Constitution civile du clergé qui en février 1791, va mettre le feu aux poudres. La plupart des prêtres du district refuse de prêter serment. Très vite, la population se divise en deux blocs irréconciliables : Vitré et l'ouest du district soutiennent les révolutionnaires et la Constitution civile du clergé ; les communes rurales de l'est du district basculent dans l'opposition. L'agitation est à son comble et les autorités du district redoutent les grandes fêtes religieuses, Pâques, Assomption, Fête-

2. Baron de Batz, *Histoire de la Contre-Révolution*, Paris, Bloud et Cie, tome 1.

3. Elle craint le retour des droits féodaux, des cens et rentes de toutes sortes et surtout des corvées. En plusieurs régions, un mot d'ordre circule : « Pour détruire définitivement les droits féodaux, il faut détruire les chartiers ». Les chartiers sont souvent de gros livres reliés que conservent précieusement les nobles dans leur coffre et qui rassemblent tous les actes notariés concernant une seigneurie. Les officiers de la seigneurie se réfèrent toujours au chartrier pour appeler les droits dus par les paysans à leur seigneur possesseur du fief. Détruire les chartiers c'est faire disparaître définitivement, les documents parfois immémoriaux, sur lesquels les nobles s'appuyaient pour assujettir les paysans.

Dieu... du printemps et de l'été 1791. Ces fêtes sont des moments de dispute et de graves tensions au sein de la population des campagnes.

En juin 1791, les autorités procèdent aux premiers remplacements des curés non assermentés. Dans beaucoup de paroisses comme à Argentré ou Balazé, le nouveau curé est accueilli à coups de pierre. La population considère le curé assermenté qui arrive comme un usurpateur et refuse de le reconnaître. Les troubles se multiplient. La population refuse de se rendre à l'église. Peu à peu, les paysans, pour défendre leurs curés, vont basculer dans la contre-révolution. Dans beaucoup de paroisses, les gardes nationaux désigner dans chaque paroisse pour aider les autorités à maintenir l'ordre refusent d'intervenir. C'est à cette époque que les gardes nationaux des paroisses de l'ouest du district vont intervenir dans les paroisses de l'est du district pour aider les autorités à maintenir l'ordre. Par exemple, des gardes nationaux venant de Bais entreprennent des raids de représailles à Argentré mais aussi en Mayenne.

Le printemps de l'année 1792 connaît un redoublement des violences contre les prêtres réfractaires. Les autorités multiplient les décisions antireligieuses. Les Jacobins deviennent de plus en plus intransigeants et poussent les autorités à refuser tout compromis. En mars 1792 les autorités ordonnent la fermeture des églises. Les gardes nationaux de Vitré interviennent dans sept paroisses du district. L'agitation est à son comble.

LA PATRIE EN DANGER

Le 11 juillet 1792, les armées étrangères coalisées attaquent le territoire et l'Assemblée nationale déclare la « *Patrie en danger* ». La loi du 22 juillet sur la défense du territoire est mal accueillie dans les campagnes. La population considère la réquisition comme un retour à la milice qui avait toujours été rejetée par les paysans. Le sentiment national n'existe pas encore. Les campagnes sont exaspérées et considèrent que ce n'est pas à elle d'aller défendre la patrie aux frontières. Les campagnes n'ont qu'un seul mot d'ordre : « *que l'on envoie aux frontières les acheteurs des biens nationaux* ».

Les premières réquisitions de soldats dans les paroisses sont malgré tout assurées sans trop de difficulté. Mais la guerre demande de plus en plus d'hommes et le 24 février 1793, la Convention ordonne la levée de 300 000 hommes supplémentaires. L'exaspération est à son comble et un mois plus tard, les paysans de l'Ouest du district se soulèvent et attaquent Vitré⁴.

LES INSURRECTIONS PAYSANNES DE MARS 1793

En mars 1793, des jeunes gens refusent le tirage au sort dans le cadre de la levée de 300 000 hommes : des révoltes éclatent en Mayenne, dans le Léon, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire... Entre les 11 et le 20 mars, les deux tiers du territoire de l'Ouest de la France sont touchés par les soulèvements. L'Ouest est agité par de multiples jacqueries, au cours desquelles la paysannerie exprime de manière brutale sa colère à l'encontre des exigences de l'administration, à l'encontre des prêtres constitutionnels considérés comme des intrus, contre la

4. Dans l'Ouest de la France, cette opposition au tirage au sort fut générale. En Mayenne, par exemple, le 9 mars, quinze cents hommes armés envahirent le bourg de Soulge afin d'empêcher le tirage. Ils déclarèrent qu'ils ne s'enrôleraient pas, mais aussi qu'ils empêcheraient les autres de le faire (Remi Flanet, *Les insurrections de l'Ouest de mars 1793 : un problème d'identité ?*).

lourdeur des nouveaux impôts qui augmentaient au lieu de diminuer, contre la monnaie papier des assignats et la levée d'hommes décrétée par la Convention nationale le 24 février 1793. « Des bandes de paysans s'attaquent aux patriotes de leurs paroisses, les désarment et volent leurs fusils. Puis elles envahissent le chef-lieu du district pour délivrer les hypothétiques prisonniers et détruire les listes servant au tirage au sort. Parfois, la fête tourne au massacre, comme à Machecoul ou à La Roche-Bernard »⁵.

LES CAUSES DE CETTE INSURRECTION DANS LE PAYS DE VITRÉ

Dans la campagne, l'on semble excédé en ce printemps de l'année 1793, par l'attitude des autorités du district. La ville, qui est républicaine, est sans doute très arrogante vis-à-vis des habitants des campagnes qu'elle accuse d'être arriérés et de refuser une révolution qui pourtant veut les émanciper du joug des seigneurs et des curés. De plus, les autorités envoient les gardes nationaux venant de l'Est du district pour arrêter les paysans accusés de contre-révolutionnaires ; les arrestations sont nombreuses, violentes et les fugitifs sont abattus sans sommation. Surtout, des rumeurs sont colportées dans les paroisses accusant les autorités de mauvais traitements contre les prisonniers. Ces rumeurs ne sont pas fausses. Les prisonniers accusés de meurtre sont transférés à Rennes ; les autres sont entassés dans les prisons de Vitré. La situation à la maison d'arrêt de Vitré doit être terrible. Le pays connaît une disette et les autorités civiles doivent se battre, pour assurer la survie des habitants des villes. Les prisonniers sont oubliés lors des distributions. La faim et les maladies vont décimer les prisonniers. Au cours du mois de pluviose an II, on dénombre une quinzaine de décès enregistrés parmi les prisonniers de la maison d'arrêt de Vitré. Pour les familles des campagnes, il faut donc absolument sortir les prisonniers de leurs geôles, mettre au pas ces autorités arrogantes et hostiles aux campagnes et surtout prendre les canons qui défendent Vitré et que les paysans considèrent dirigés contre eux.

L'ATTAQUE DE VITRÉ

Le 17 mars 1793, quelques groupes armés accompagnés de très nombreux paysans décidèrent donc d'attaquer Vitré pour y délivrer les prisonniers et mettre les canons hors d'usage. Ils viennent de tout l'Est du district, essentiellement des paroisses d'Argentré, Erbrée, La Chapelle-Erbrée, Saint-M'Hervé, Balazé... Ils sont plusieurs milliers (dans les jours qui suivront, on en arrêtera 900). Les autres communes restent neutres et certaines, à l'ouest du canton sont acquises aux thèses de la Révolution.

Les insurgés, paysans pour la plupart, aidés de quelques chouans, se dirigent « vers la Lande de Vitré », lieu du rassemblement, puis font mouvement vers Vitré par le chemin allant de Saint-M'Hervé à Vitré. Les autorités du district, averties que des rassemblements se forment autour de la ville renforcent les postes de garde et les patrouilles sur les routes ; vers 9 heures du matin, les combats s'engagent en différents lieux aux environs de la ville, dont notamment au lieu-dit du Pont-Billon. Les combats sont acharnés ; il y a des morts⁶ et les insurgés menacent la ville. Les administrateurs du district finissent par

5. Wikipédia.

6. Les registres d'État-civil de Vitré recensent six morts après l'attaque de Vitré. Ce chiffre est sans aucun doute sous-estimé mais les pertes, de part et d'autre, ne furent pas trop terribles. Dans un procès-verbal, suite à la découverte d'un cadavre près du Pont-Billon, le greffier écrit : « ... il s'appelait Jean Fournier, demeurant comme compagnon horloger chez le citoyen Nicolas Platier, grande rue et

ordonner que l'on sorte les canons et que l'on tire sur les insurgés. Le premier coup de canon va semer le désordre et la déroute dans les rangs des insurgés. À 7 heures du soir, l'ordre est rétabli. Plusieurs insurgés sont blessés, d'autres désarmés et beaucoup faits prisonniers.

Nous pouvons imaginer la peur provoquée par cette attaque, tant parmi la population de la ville que parmi les autorités du district de Vitré. Celles-ci ne pouvaient rester sans réagir et les autorités lancèrent immédiatement la force armée et les gardes nationaux à la poursuite des insurgés. Les bandes de chouans purent regagner leurs repaires et se mettre à l'abri, mais, pour les paysans des communes avoisinantes, commence une traque impitoyable. Incapables alors de s'attaquer directement aux chouans qui étaient trop mobiles, les autorités du district s'attaquent aux paysans qui les ont aidés, afin de leur faire « une telle peur » qu'ils se désolidarisent à tout jamais de la cause des contre-révolutionnaires. Les arrestations durent se poursuivre dans les jours qui suivirent et les prisonniers étaient si nombreux qu'on « *les emmenait à Rennes pour être jugés, comme on emmène un troupeau* ».

Les autorités parlent d'insurrection et d'attaque par des habitants des différentes paroisses environnantes. Il n'est jamais mentionné de chef ni de meneur. La seule indication retrouvée se trouve dans un procès-verbal : un homme est retrouvé mort aux abords de Vitré et le juge de paix qui interroge les témoins, leur demande avec insistance s'ils sont bien sûrs qu'il ne s'agit pas de l'abbé Chatelais. Tout nous porte à croire que cet abbé Chatelais pouvait être l'un des chefs de cette insurrection et qu'il était activement recherché. Il est certain que cette insurrection avait été plus ou moins organisée par quelques chefs aidés par les curés non assermentés entrés en clandestinité.

Le 27 octobre 1793, Vitré est à nouveau attaquée. Cette fois la ville est investie par les Chouans et assimilés. Les autorités du district doivent un moment fuir la ville. La répression qui va suivre va être terrible.

LA RÉPRESSION

La répression qui suivit fit de très nombreux morts dans un climat de guerre civile. Entre 1793 et 1796, nous avons recensé⁷ soixante morts violentes dans l'est du district pour les communes du Pertre, Argentré, Mondevert, Balazé, Étrelles. Ce chiffre est certainement très sous estimé.

À ce chiffre, il faut ajouter vingt-cinq condamnations à mort dont celles de deux femmes : Marie Berhault, épouse Droyaux, habitant à Noir-Loup, commune d'Argentré, condamnée à mort et guillotinée sur la place d'Armes à Rennes le 19 germinal an II (8 avril 1794)⁸ et Anne Lebeau, couturière, demeurant à Taillis. Marie Droyaux fut condamnée comme Chouan pour avoir caché des prêtres et organisé des messes clandestines dans sa ferme de Noir-Loup.

paroisse Notre-Dame, et qu'ils l'avaient vu joindre avec la garde nationale, lors de la rixe qui arriva entre icelle et les habitants de différentes paroisses au Pont Billon et aux environs le mardi 19 avril 1793. » Sur un autre procès-verbal, le greffier écrit : « ...un cadavre trouvé noyé près du Pont-Billon présumé être celui de Pierre Courval, habitant de cette ville et qui manquait, depuis une insurrection, arrivée les dix-neuf mars. Il s'était porté au Pont-Billon, avec les gardes nationales. »

7. Ce relevé des décès par mort violente a été effectué au cours de nos recherches généalogiques dans le pays de Vitré.

8. Condamnée à mort par la commission Frey Vaugeois et exécutée sur la Place d'Armes à Rennes le 19 germinal an II.

Sur les soixante morts violentes recensées, beaucoup sont à attribuer aux gardes nationaux et aux volontaires de Rouen d'après les registres d'État-civil. À la brutalité policière, les Chouans et groupes assimilés répondirent par des assassinats, souvent au petit matin, la victime étant tuée parfois directement dans son lit ou devant sa porte.

En 1793, 9 morts violentes dont six dans l'attaque de Vitré

En 1794, nous avons recensé 36 morts violentes dans l'est du district : 17 dues aux gardes nationaux et aux Volontaires de Rouen ; 5 par les chouans et assimilés ; 14 morts violentes en particulier dans la paroisse de Balazé dont les actes d'État-civil ne permettent pas d'établir le nom de leurs auteurs, mais il semble que la plupart doivent être attribués aux gardes nationaux.

En 1795, 13 morts violentes, 5 par la garde nationale et les Volontaires de Rouen, 2 par les Chouans, 8 non attribuées mais au moins deux semblent pouvoir être attribuées aux contre-révolutionnaires.

En 1796, 7 morts violentes dont cinq par les gardes nationaux et les volontaires de Rouen.

Par commune, nous retrouvons les chiffres suivants :

- 18 morts à Balazé ;
- 12 morts à Argentré ;
- 10 morts au Pertre ;
- 10 morts à Mondevert ;
- 6 à Vitré ;
- 4 à Étrelles

Ce recensement n'est pas exhaustif. Beaucoup d'assassinats ne furent pas déclarés.

MEURTRES COMMIS À BALAZÉ ENTRE MARS ET JUILLET 1794

Nous avons évoqué en introduction, la mort violente de notre ancêtre Pierre Huard et de deux de ses fils en avril et juin 1794. En fait, ce sont dix-sept assassinats qui sont commis à Balazé en cet été de 1794, exactement entre le 24 mars et le 1^{er} juillet 1794.

Le premier meurtre est celui d'un laboureur, Pierre Beauvais, qui a lieu le 24 mars 1794 à la Genvrie. Il y aura un autre meurtre en avril, sept en mai et six en juin 1794, un en juillet. L'affaire semble une traque systématique de personnes que l'on poursuit et que l'on abat une à une. Après Pierre Beauvais, laboureur, âgé de 24 ans, abattu le 24 mars à la Genvrie, c'est Pierre Huard, notre ancêtre, lui aussi laboureur, âgé de 59 ans qui est abattu et qui décède à son domicile à la Touraille le 28 avril. Le 3 mai, René Buffet, 19 ans, est assassiné sur la lande de Vitré, commune de Balazé ; le 11 mai sont abattus Guillaume Vincent, 39 ans, à la Basse-Bouexière, Pierre Moquet à la Bougrerie, Pierre Colas, 45 ans, à la Rivière. Le 24 mai est abattu Pierre Morel, 39 ans, à la Bourmenais. Trois jours plus tard, c'est Jean Gallon, laboureur, 34 ans qui est abattu au Mesnil. Le lendemain, c'est au tour de Julien Barbot, laboureur, 42 ans, abattu à la Chauvelais.

Le 4 juin, la tuerie continue. Ce jour-là sont assassinés deux René Huard, deux cousins. Le premier, fils de Pierre Huard assassiné un mois et demi plus tôt ; laboureur de 27 ans, il est assassiné à la Roullerie. Son cousin, lui aussi laboureur, est abattu à la Laisserie. Trois jours plus tard, un second fils de Pierre Huard, François, laboureur, âgé de 28 ans est abattu à la Lentesière. La tuerie continue le 13 juin par l'assassinat de François Frotin, laboureur, 27 ans, abattu au Boisandrault ; le 14 juin sont abattus Michel Lebeau, 63 ans, à la Basse Vougerie et Jean-François Macé, à la Picardais. Enfin, Perrine Macé, 43 ans, est abattue le 1^{er} juillet. Anne Hodemon, épouse de Pierre Huard et mère de René et François Huard décède le 17 juin. L'acte de décès ne précise pas la cause de la mort. On peut penser que le chagrin l'a conduite à la tombe, mais rien n'exclut non plus, une mort violente.

Les décès sont presque tous déclarés avec deux ou trois mois de retard, presque tous par les femmes : mères, sœurs, voisines... Sur certains actes, l'officier de l'état civil porte la mention « mort violente ». Jamais n'est porté le lieu d'inhumation. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont en très forte majorité des laboureurs, âgés pour la plupart de 30 à 40 ans. Beaucoup d'entre eux ont des liens de parenté.

MAIS QUI LES A TUÉS ?

Certains auteurs ont pensé que ces assassinats devaient être attribués aux chouans qui s'étaient établis dans la région à cette époque. Cela paraît peu vraisemblable, car il semble impossible à une bande de chouans de rester près de trois mois sur un territoire et de pouvoir y commettre autant de meurtres sans que les autorités municipales et surtout les autorités du district de Vitré n'interviennent. De plus, cela ne correspond pas du tout au mode d'action des chouans ; nous savons que les chouans étaient constitués en bande ayant au maximum une trentaine de membres. Ces bandes étaient très mobiles, et préféraient le coup de main contre les convois et les attaques ciblées contre des républicains notoires. Le coup de main terminé, la bande se séparait où s'éloignait.

Les campagnes étaient acquises aux thèses des contre-révolutionnaires et la grande majorité des paysans, aidés par leurs anciens curés, soutenaient plus ou moins ouvertement les bandes de chouans qui agissaient le long de l'ancienne frontière entre les provinces de Bretagne et du Maine. Les gens des bourgs, au contraire, étaient majoritairement favorables aux thèses révolutionnaires. Or, les personnes abattues à Balazé et dont l'acte de décès mentionne la profession sont tous des laboureurs.

Lorsqu'une famille déclarait une mort imputée aux chouans, la formule portée dans l'acte et que l'on retrouve tant en Ille-et-Vilaine qu'en Mayenne dès avril ou mai 1793, étaient « *tués par les brigands* ». L'on considérait officiellement les Chouans comme une bande de brigands. Or, sur les actes qui concernent ces décès par mort violente, jamais cette mention n'est portée. L'année suivante, d'autres morts violentes sont déclarées à Balazé et l'officier d'état civil porte bien la mention, « *tué par les brigands* ». Par exemple, le 13 nivôse an III, André Chauviniau, 39 ans, décédé de mort violente « *par les brigands* ». Le 5 pluviôse an II, Michel Veillard, 47 ans, également décédé de mort violente aux Érables « *par les brigands* ». Le 11 pluviôse, Marie Duval, 66 ans, décédée au bourg de mort violente, donnée par les brigands dans son lit.

Les paysans qui avaient pris fait et cause pour leur curé et combattu avec acharnement l'installation du nouveau curé assermenté avaient tout à craindre de la municipalité de Balazé, acquise aux thèses de la Révolution. En 1793, le nouveau curé assermenté, Gohel, qui tenait les registres de l'État-civil, se déclarait « membre du conseil général de la commune de Balazé ». Si les morts avaient été le fait des

« brigands », leurs familles auraient trouvé un appui auprès de la municipalité et n'auraient eu aucune raison de tarder à déclarer leur mort, car les registres d'État-civil étaient régulièrement tenus à Balazé à cette époque. Tout au contraire, s'il s'agissait de personnes liées aux contre-révolutionnaires, tuées dans le cadre d'une vaste opération menée par les forces de l'ordre avec l'appui des autorités administratives et judiciaires, les familles n'osaient se rendre à la mairie. Ce n'est que lorsque la force qui a exécuté ces massacres s'est retirée de la région que les femmes viennent, sans doute sur injonction des autorités, déclarer leurs morts.

La garde nationale et surtout les Volontaires de Rouen traquaient les contre-révolutionnaires. Ces derniers organisaient des battues et tiraient sur tous les suspects. Nous pouvons imaginer ce scénario : « Un premier homme est abattu, puis un deuxième. Les autres qui se savent menacés craignent pour leur vie, se cachent, *se ferment*. Mais sous la menace, la population finit par révéler les caches⁹. Les hommes sont découverts et abattus, les uns après les autres.

Ce qui peut confirmer cette hypothèse, c'est la durée de l'opération qui ne correspond pas du tout à ce que nous savons des Chouans. Comme nous l'avons dit, Jean Chouan et ses hommes faisaient des coups de main, essentiellement contre la force armée et les convois et « décrochaient » tout de suite pour se retrancher le plus souvent vers les bois de Concise ou la Forêt du Pertre. Le trente pluviose an IV par exemple, ils attaquent un convoi à hauteur d'un lieu appelé le Fumier, proche la Forêt [du Pertre], commune de Bréal, sur la « grand'route qui va de Vitré à la Gravelle » ; cinq volontaires, Chasseurs à la troisième Compagnie du 1^{er} bataillon de la treizième demi-brigade d'infanterie cantonnée aux Bouillons, commune de Bréal sont tués, ainsi que deux inconnus (registre de Bréal-sous-Vitré). Une enquête est officiellement ouverte et ses résultats reportés sur le registre d'État-civil. Mais les Chouans ne pouvaient en aucun cas s'établir pendant trois mois sur un territoire et d'ailleurs pour quelle raison, puisque nous savons qu'à Balazé comme dans les autres paroisses du canton, les campagnes leur étaient acquises ; pour quelles raisons auraient-ils commis tous ces meurtres ?

Nous voyons trois ans plus tard, le 10 floréal an IV (29 avril 1796), qu'une opération similaire est conduite à Mondevant : quatre jeunes de moins de vingt ans sont tués, l'un à la Vionnière, l'autre mort à la Richerie, un troisième près de la Huperie ; pour le quatrième, le lieu du décès n'est pas précisé. Huit jours plus tard, un cinquième sera abattu près de l'Ecotay. Comme à Balazé, ce sont des paysans ; comme à Balazé, on semble les avoir pourchassés puis abattus en différents points de la commune et sur aucun

9. Compte-rendu de l'interrogatoire de Julienne Jaril, femme de Julien Gilles, 60 ans, demeurant à la Hutte en Balazé le 26 prairial an 2 (14 juin 1794). « Elle dit qu'il existe un trou dans le champ à l'ouest de la Servrie entre la Hutte et le village de la Cahésière, formé sous terre où se cachent les trois fils de Guy Hamon. Autre trou dans le champ de la Servrie dépendant de la ferme de Guillaume Leduby, pratiqué sous la haie dudit champ où se cachent Farron (sans doute Ferron), du village du Roché et Farrare son beau-père et où se réfugiaient aussi Pierre Baslé du bourg de Balazé et Jean Guesdon des Forges en Balazé. Autre trou dans un champ d'herbe de la petite Servrie dépendant de la terre de la Lionnais dans la haie orientale. Un autre dans un bois près la Janvrie dépendant de la ferme de Bardaine, lequel est pratiqué près de la maison dudit Bardaine où se retire le fils Herbert de la Janvrie. Autre dans le champ près celui qui touche à l'(?) du village de la Touche en Montautour où se retirent Pierre et Michel Bertaut du village de la Touche. » Ce document provient des fonds Bougenot. Il décrit entre autres, les caches de Pierre BASLÉ et des trois fils HAMON (d'après Jérôme Hamon).

acte de décès n'est portée la mention « tué par les brigands », tout simplement parce qu'ils étaient assimilés aux bandes de chouans de la région, peut-être cantonné dans la Forêt du Pertre, une des bases arrière de Jean Chouan.

Nous pensons que ce terrible drame était encore évoqué dans la famille un siècle plus tard et qu'il peut au moins expliquer en partie, l'attachement de notre grand-père à la religion et à la royauté ; alors que le pays de Vitré avait adopté le catholicisme social, il était resté très attaché aux idées conservatrices et monarchiques, n'hésitant pas, malgré les risques, à s'abonner à des journaux royalistes clandestins.

ÉVÉNEMENTS DANS LE DISTRICT DE VITRÉ (1789-1794)

1785		Été caniculaire – famine
1788		Hiver glacial – été caniculaire – famine
1789		Graves disettes après un hiver très rigoureux – ouverture des États généraux – serment du Jeu de paume – prise de la Bastille – abolition des priviléges
	Mars-avril 1789	Cahiers de doléances
	14 juillet 1789	Le soir du 14 juillet 1789, après la prise de la Bastille, le prévôt des marchands de Paris, Jacques de Flesselles est tué sur les marches de l'Hôtel de Ville. Après cet événement une « Commune de Paris » est immédiatement mise en place pour remplacer l'ancienne organisation de Paris datant du Moyen Âge.
	12 nov. 1789	Le 12 novembre 1789, l'Assemblée nationale constituante décrète qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne
	14 décembre 1789	Le 14 décembre 1789, la Constituante vote une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite division administrative en France
	Fin 1789	Début de l'organisation de gardes nationales dans un grands nombre de paroisses.
1790		Été caniculaire – constitution civile du clergé – début de la chouannerie
	16 février 1790	Décret de l'Assemblée nationale qui supprime les ordres religieux.
	Février-mars 1790	Élections municipales ; de nombreux curés et vicaires, élus membres des bureaux
	12/07/1790	Vote de la Constitution civile du clergé
	24 août 1790	Décret de l'Assemblée nationale : conformément à la constitution civile du clergé en date du 24 août 1790, tous les ecclésiastiques prêteront le serment exigé un jour de dimanche après la messe, en présence du conseil général de la commune et des fidèles. Ceux qui ne le prêteront pas seront réputés avoir renoncé à leur office et il sera pourvu à leur remplacement.
	27 novembre 1790	Décret contre les prêtres réfractaires du 29 novembre 1791 de l'Assemblée législative visant les membres du clergé qui refusaient de prêter serment à la Constitution civile du clergé.
1791		Le pape condamne la constitution civile du clergé – fuite du roi à Varennes
	Fin 1790-1791	Désistement de nombreux prêtres élus dans les conseils
	Février 1791	Serment de fidélité à la constitution civile du clergé Refus de la plupart des prêtres du district.
	10 Mars 1791	Condamnation par le pape Pie VI de la Constitution civile du clergé. Il demande aux membres du clergé n'ayant pas encore prêté serment de ne pas le faire, et à ceux qui ont déjà prêté serment de se rétracter dans l'espace de quarante jours.

	Courant 1791	Enlèvement des armoiries sur les vitraux et bancs des églises
	Courant 1791	Serments des ecclésiastiques à la constitution civile du clergé
	Juin 1791	Premier remplacement des curés non asservis.
	31 juillet 1791	Le 31 juillet 1791, les gardes nationales de Bais et de Vitré fouillèrent le presbytère d'Étrelles, puis visitèrent le château du Plessis, y commettant de gros dégâts
	Été 1791	Raids des gardes nationaux venant de Bais dans la paroisse d'Argentré
	1791-1792	Remplacement des prêtres ayant refusé de prêter serment
	4 septembre 1791	Le 4 septembre 1791 le presbytère d'Étrelles est à nouveau visité par les Volontaires de Bais et cette fois entièrement saccagé par eux.
	29 novembre 1791	Décret contre les prêtres réfractaires. Le 29 novembre 1791, un décret donne aux administrateurs locaux la possibilité de déporter les prêtres de leur domicile en cas de troubles.
	Novembre 1791	En novembre 1791, la paroisse de Domalain est visitée et rançonnée par les gardes nationales de Bais et de Vitré, pour intimider ses habitants qui parlaient de marcher sur La Guerche afin de récupérer les cloches descendues après la fermeture de l'église et son rattachement à cette paroisse voisine
1792	Mars 1792	Raids des gardes nationaux de Vitré dans 7 paroisses du district Fermeture des églises
	10 mars 1792	Le 10 mars 1792, la garde nationale de Bais fait irruption à Vergeal et Cornillé pour les débarrasser de leurs prêtres réfractaires.
	13 mars 1792	Le 13 mars 1792 les gardes nationaux de Bais firent irruption à Argentré pour piller les maisons des habitants réputés aristocrates
	17 mars 1792	Raids des gardes nationaux de Bais, Domalain, Saint-Germain... vers Argentré
	6 avril 1792	Le 6 avril 1792 des gardes nationales de Bais, Louvigné-de-Bais, Moulins, Chancé, Domalain, Saint-Germain-du-Pinel, Brielles et Le Pertre font irruption à Argentré-du-Plessis où ils pillent les maisons des habitants réputés aristocrates
	26 mai 1792	Décret de proscription. L'Assemblée législative décrète que tout prêtre insermenté dénoncé par vingt citoyens actifs serait proscrit.
	Août 1792	Levée de volontaires pour les frontières
	14 août 1792	Le 14 août 1792, les prêtres, constitutionnels et réfractaires, comme tout Français percevant une pension ou traitement de l'État, doivent prêter un nouveau serment dit serment de "liberté-égalité"
	26 août 1792	Le 26 août 1792, les prêtres réfractaires, qu'on peut estimer au nombre de 75 000, doivent quitter la France dans le délai de 15 jours.
	20 septembre 1792	Le 20 septembre 1792, le registre des naissances, des mariages et des décès, tenu par le curé de la paroisse, passa sous la responsabilité d'un officier public élu.
	21 octobre 1792	Le 21 octobre 1792, des Chouans commirent des vols à Balazé : le curé constitutionnel de Parcé, de la Hubaudière, écrit le 27 octobre aux administrateurs du district : « les cultivateurs des environs sont dans un

		état d'inquiétude et d'alarme qui me paraît assez fondé (...). Vendredi dernier le bruit se répandit que le tocsin avait sonné à Balazé, que les brigands s'étaient jetés sur cette paroisse, qu'une partie des habitants de Châtillon allaient au secours de Balazé, que les autres s'enfuyaient. Le premier officier de cette paroisse, faisant fonction de maire, s'empressa de me prévenir pour que j'eusse à me cacher
	22 octobre 1792	Le curé assermenté d'Argentré est chassé à coup de pierres
	Sept/oct. 1792	Désarmement des suspects
1793		Été caniculaire – exécution de Louis XVI – levée de 300 000 hommes – assassinat de Marat – début de la Terreur
	24 février 1793	Levée de 300 000 hommes
	17-18 mars 1793	Soulèvement dans le district. Début de la période insurrectionnelle ; premiers rassemblements importants
	12 mars 1793	Le dimanche 12 mars 1793, Vitré est assiégé par une bande de paysans armés.
	15 mars 1793	Le 15 mars 1793, le district de Vitré informe Rennes que des rassemblements suspects se produisent dans la région, notamment dans les communes de Bourgon, Saint-Ouen-des-Toits, Saint-Pierre-la-Cour et La Brûlatte.
	19 mars 1793	Les insurgés marchent sur Vitré
	Fin mars	Début de la répression
	23 mars 1793	Appel aux insurgés à déposer les armes
	30 mars 1793	« Les brigands ont été vaincus et dissipés ; on les conduit à Rennes enchaînés en troupeau. »
	Juin 1793	Tirage au sort pour les frontières
	4 juin 1793	Le 4 juin 1793, et à nouveau le 14 juin 1793, une trentaine de « brigands » (des chouans) désarment les patriotes et pillent leurs maisons à La Chapelle-Erbrée.
	10 juin 1793	Une trentaine de « brigands » (des chouans) bien armés pillent Bréal.
	Été 1793	« Les campagnes sont toujours dans l'agitation ; on commence à parler de groupes de brigands. »
	Été 1793	Les insurgés entreprennent différents coups de mains contre les prêtres assermentés et les représentants de l'autorité.
	12 juillet 1793	<u>1^{ère} lettre du district de Vitré</u> : Nous ignorons ce qui se passe dans les bois qui nous environnent
	12 juillet 1793	<u>Le 12 juillet 1793, et encore le 25 juillet 1793, la commune de la chapelle-Erbrée est à nouveau visitée par les Chouans : les patriotes sont désarmés et molestés.</u>
	17 juillet 1793	<u>2^e lettre</u> : nous ne céderons qu'à la dernière extrémité
	24 juillet 1793	Lettre du district : « Notre seul objet est de maintenir la tranquillité et la sûreté de notre territoire. »
	4 août 1793	Le district de Vitré évalue à 600 le nombre des « brigands » rassemblés en

		forêt du Pertre et rapporte « qu'ils espèrent être bientôt trois mille et qu'il paraît que cette bande a des relations avec les brigands de la Vendée »
	15 août 1793	Le 15 août 1793, à Montautour, on assassina un huissier réputé patriote, et l'homme n'était pas encore mort que les exécuteurs (des chouans) le recouvrirent de broussailles qu'ils enflammèrent aussitôt.
	23 octobre 1793	L'armée vendéenne prend Laval. Les responsables du district quittent la ville de Vitré
	24 octobre 1793	<u>3^e lettre</u> : nous ignorons absolument la force de l'ennemi qui s'est emparé de Laval
	1er nov. 1793	District de Vitré : « Malgré nos soins il est possible que la ville tombe entre les mains de l'ennemi. »
	Novembre 1793	Dans la seconde quinzaine de novembre 1793, des rassemblements suspects sont signalés à Argentré, Balazé, Champeaux, Châtillon, Cornillé, Étrelles, Montautour, Le Pertre, Taillis et Vergeal.
	Novembre 1793	les églises sont fermées ou transformées en temple de la Raison.
	27 octobre 1793	Le 27 octobre 1793, des administrateurs du district de Fougères écrivent : « Les cultivateurs sont dans un état d'inquiétude et d'alarme. Les brigands sont à Balazé, 15 brigands de la Petite Vendée à la tête desquels sont les Chouans frères. Il semble que ces hommes sont les mêmes que ceux qui firent une incursion à la mi-août dernière sur Montautour, Châtillon, Parcé »
	24 octobre 1793	Jean Chouan est signalé à Saint-M'Hervé
	Novembre 1793	Coups de mains des insurgés pour récupérer vivre et armes pour l'armée vendéenne.
	27 oct. 1793	Vitré investie par les Chouans.
	6 nov. 1793	Le 6 novembre 1793, Vitré est pris par des insurgés locaux, agissant de concert avec « des brigands mayennais et hauts-bretons de la troupe des Chouans » ; les locaux administratifs sont saccagés, l'arbre de la Liberté est abattu et le drapeau blanc hissé. Les Chouans ne restèrent que deux jours dans la ville, réoccupée par les patriotes dès le 9 novembre.
	13 nov. 1793	« Il faudrait une commission particulière pour juger les délit. »
	2 ^e quinzaine de nov. 1793	Des rassemblements suspects sont signalés à Argentré, Balazé, Champeaux, Châtillon, Cornillé, Étrelles, Montautour, Le Pertre, Taillis et Vergeal.
	9 12 1793	Dans un rapport daté du 9 décembre 1793, les autorités d'Ernée écrivent que des paysans d'Argentré, Le Pertre, Mondevert, Erbrée, La Chapelle-Erbrée, Bréal, Saint-M'Hervé, Montautour et Balazé avaient « porté leurs grains aux insurgés pendant leur séjour à Laval.
	23 déc. 1793	Bataille de Savenay – L'armée vendéenne mise en déroute
	19 nov. 1793	Tous les greniers du district ont été pillés ; l'arbre de la liberté coupé.
	Novembre 1793	Le 28 décembre 1793 une partie du 6 ^e bataillon républicain de la Manche et des gardes nationaux d'Ille-et-Vilaine pénétrèrent dans la forêt du Pertre où Puisaye croyait être à l'abri des troupes révolutionnaires. « La forêt du Pertre devint dès ce moment l'objet de la surveillance la plus active. Elle

		fut battue en tous sens par de nombreux détachements de troupes à pied et à cheval ; les retraites les plus cachées furent visitées ; mais on ne parvint pas à surprendre Puisaye dans l'endroit où il s'était réfugié ¹⁰ »
1793		Morts violentes à Le Pertre
	Fin 1793	La municipalité de Mondevert signale fin 1793 que des suspects habitant la commune ont proféré des menaces contre certains de ses membres. Ainsi Jean Poirier « qui a déclaré que les chouans puniraient le maire, Guillaume Peu et André Tiriau s'ils continuaient à aller chercher et lire les décrets [du gouvernement] ». Guillaume Hubert, lui aussi suspect, « a dit en décembre à René Germain, qu'il périrait par les chouans ainsi que Guillaume Peu, procureur de la commune, Jean Aupied, René Fleuret, Jacques Simon, Jean Guillars, Julien Louin, le greffier de la commune, et plusieurs autres.
	28 décembre 1793	Le 28 décembre 1793 une partie du 6e bataillon républicain de la Manche et des gardes nationaux d'Ille-et-Vilaine pénétrèrent dans la forêt du Pertre où Puisaye croyait être à l'abri des troupes révolutionnaires. « La forêt du Pertre devint dès ce moment l'objet de la surveillance la plus active. Elle fut battue en tous sens par de nombreux détachements de troupes à pied et à cheval ; les retraites les plus cachées furent visitées ; mais on ne parvint pas à surprendre Puisaye dans l'endroit où il s'était réfugié »
1794		Hiver glacial – abolition de l'esclavage – liberté des cultes – chute de Robespierre – fin de la Terreur
	Janvier 1794	Les Chouans sont débusqués de la forêt du Pertre ; on parle de 300 tués et de 400 prisonniers ¹¹ .
	25 mars 1794	Dans le « Projet de destruction des chouans » en date du 5 germinal an II (25 mars 1794) présenté par les commissaires nommés à cet effet par les Sociétés populaires de Rennes et de Vitré en présence du représentant en mission Dubois-Crancé, il est prévu d'affecter 2 000 hommes de troupe qui s'ajouteront aux forces déjà en place dans le district de Vitré et d'y transporter deux à trois cents fusils de chasse afin de lutter contre les « brigands » [chouans].
	2 avril 1794	René Clément, vicaire à Brielles de 1784 à 1791, prêtre insermenté, fut arrêté le 2 avril 1794, condamné à mort par le tribunal criminel de Rennes trois jours plus tard, et exécuté le jour même.
	Mai-juin 1794	Morts violentes à Balazé et Argentré
	3 juin 1794	Le général Vachot écrit le 3 juin 1794 au Comité de salut public : « J'ai exterminé et presque entièrement détruit les Chouans qui ravageaient les districts de Broons, Saint-Méen, Montfort, Châteaubourg, Vitré, La

¹⁰. Alexandre Furcy Guesdon, Histoire des guerres de la Vendée depuis 1792 jusqu'en 1796, 1828

¹¹. Au cours du mois de janvier 1794, une vaste opération est lancée contre les Chouans retranchés dans la forêt du Pertre. Du côté des Chouans, l'on compte au moins 300 tués et 400 hommes sont faits prisonniers. La répression contre les contre-révolutionnaires va être terrible. C'est en cette année 1794 que vont être assassinés nos ancêtres.

		Guerche, etc.
	Fin 1794	À la fin de 1794 et au commencement de 1795, une grande disette se fit sentir dans toute la France, et notamment à Vitré, où les troubles politiques l'aggravèrent.
	17 février 1795	Rétablissement de la liberté de culte et réouverture des églises.
	20 avril 1795	Le 1er floréal an III (20 avril 1795), fut signé à la Mabilais, près de Rennes, entre les chefs royalistes et les représentants du peuple en, mission dans les départements de l'Ouest, un acte préliminaire de pacification
	26 mai 1795	Après la rupture des accords de La Mabilais et l'arrestation de Cormatin à Rennes le 26 mai 1795, la guerre reprend entre les chouans et les républicains dans le pays de Vitré. Bataille d'Argentré : d'après le procès-verbal républicain, le combat dura deux heures. Pour l'officier royaliste, Toussaint de Pontbriand en revanche, les affrontements se déroulèrent pendant dix heures, dont six dans le bois d'Argentré plusieurs centaines de morts de part et d'autre.
	28 juin 1795	Prévenu qu'un convoi escorté par 800 soldats républicains quittait Vitré pour se rendre à Rennes, le chef chouan, Alexis du Bouays de Couësbouc lui tendit une embuscade au Pont de Cantache. Les Chouans attaquèrent la tête de colonne
	Novembre 1795	Combat de Dourdain : en représailles à un raid mené sur Val-d'Izé par des gardes territoriaux de Dourdain au cours duquel deux chouans avaient été surpris et assassinés, une attaque contre le bourg patriote est organisée. Le bourg retranché de Dourdain est pris d'assaut et abandonné par les patriotes.
1795		Morts violents à Argentré et à Le Pertre
1796	Février 1796	Les chouans, commandés par Jacques Blondeau – ou Blondiau – dit Laval, capitaine de la paroisse d'Argentré, attaquent l'arrière d'une colonne républicaine allant de La Gravelle à Vitré. Les républicains sont mis en déroute et poursuivis jusqu'à l'étang de Paintourteau.
	Juin 1796	Dans les derniers jours de juin 1796, sortant du bourg du Pertre, des chouans de l'Armée catholique et royale de Rennes et de Fougères, dirigés par Henri du Boishamon, traversant une lande près de la forêt du Pertre, se trouvèrent nez à nez face à des "Bleus" deux fois plus nombreux ; les Chouans se réfugièrent dans la forêt, mais Henri du Boishamon fut blessé au poignet de la main droite. Cette escarmouche fut le dernier combat mené par la division de Vitré ; après avoir accepté les conditions du général Spital, qui commandait les troupes républicaines de Vitré, Henri du Boishamon se rendit à Laval le 11 messidor an IV (29 juin 1796)
	Janvier 1796	En janvier 1796, une troupe de 800 soldats républicains commandés par le général Jean Humbert essaya des tirs près de la lande d'Izé. Les Chouans, n'étant que 150, décrochèrent rapidement. Un Chouan et quatre Républicains, dont le commandant Joré, furent tués lors de ce combat.
	Février 1796	À Bais, les républicains se retranchent derrières leurs fortifications, édifiées

		<p>autour du cimetière et de l'église Saint-Marse. Lorsque les chouans pénètrent dans le bourg, ils sont accueillis par une « grêle de balles », depuis la tour de l'église, le cimetière fortifié et quelques maisons. Pontbriand escalade les murs du cimetière avec une quarantaine d'hommes et se poste à l'abri des tirs de la tour et des redoutes placées devant les portes de l'église. Cependant, il constate qu'il lui est impossible de prendre d'assaut le bâtiment et que le bruit de la fusillade risque d'attirer les garnisons voisines de Châteaugiron et de Piré-sur-Seiche qui peuvent venir en aide aux assiégés. Il rejoint le reste de ses hommes, en train de tirer inutilement sur la tour de l'église, et donne l'ordre de la retraite. Un Anglais propose à Pontbriand de mettre le feu à l'église, ce que ce dernier refuse, mais il allume sans ordre des fagots d'épine, ce qui provoque l'incendie d'un bâtiment isolé</p>
		Morts violentes à Mondevert
		<p>LA CHOUANNERIE EN PAYS GALLO LES ROYALISTES S'EMPARENT D'UN FOURGON DE L'ÉTAT CONTENANT 500 000 FRANCS</p> <p>Au mois de juin 1799, M. de Nougaret ayant été informé qu'une somme considérable d'argent, appartenant au gouvernement, était envoyée de Paris à Rennes, résolut de s'en emparer.</p> <p>Se cachant sous le nom d'Achille le Brun, il recruta 30 à 40 royalistes des environs de Vitré et, tous bien armés, allèrent le 23 juin attendre le fourgon qui, leur avait-on dit, venait de dépasser Vitré. Ils se postèrent en embuscade dans une châtaigneraie située au nord de la route, près de la Besnardière, en deçà de Saint-Jean-sur-Vilaine.</p> <p>Lorsque le fourgon arriva à leur portée, escorté par des gardes nationaux de Vitré et des gendarmes, le chef des royalistes ordonna à ses hommes de faire feu sur les chevaux conduisant le véhicule. L'escorte fut tellement surprise et effrayée de cette attaque soudaine, en temps de paix, qu'elle ne songea même pas à se défendre et prit la fuite.</p> <p>M. de Nougaret n'eut aucune peine à s'emparer des 500 000 francs qui se trouvaient dans le fourgon et qui étaient en monnaie d'argent, nouvellement frappée.</p> <p>Aucun homme de l'escorte ne fut blessé.</p>
	Juin 1799	Attaque d'une diligence escortée par 125 hommes qui sont mis en déroute par les Chouans. Le lendemain un détachement de troupe, fort de 130 hommes, s'est porté en deux colonnes vers la forêt du Pertre. L'une d'elles a rencontré les brigands sur la commune d'Argentré. Le combat s'est engagé avec ardeur ; 42 républicains ont été tués, au nombre desquels un capitaine et un lieutenant... Une autre colonne de 150 hommes, qui à l'arrivée des débris de la première, marcha sur Vitré, fut aussi repoussée.
	4 août 1799	
	20 septembre 1799	Le 20 septembre 1799, M. de la Nougaret revenant, avec la légion royaliste de Vitré, de faire une incursion du côté de Pouancé, arriva vers le soir à

		<p>Gennes.</p> <p>Ses hommes se logèrent tant dans le bourg que dans les villages voisins. Ils reçurent l'ordre, en cas d'attaque, de se réunir à la Fauconnerie. M. de la Nougaret et les officiers composant son état-major, s'installèrent dans la maison de M. Mouézy.</p> <p>Un poste de garde, commandé par le sieur Piquet, de la compagnie de Saint-M'Hervé, fut établi dans une maison voisine.</p> <p>Le lendemain matin, au lever du jour, le citoyen Vallerays, de Châteaugiron, qui, à la tête d'une colonne de 700 à 800 hommes, suivait les chouans depuis deux jours, fit irruption par le haut du bourg et arriva jusqu'au poste sans être ni vu ni entendu.</p> <p>Le combat s'engagea aussitôt. Des coups de fusils furent échangés à bout portant. Une fois les armes déchargées, on ne prit pas le temps de les recharger et l'on se battit corps-à-corps à l'arme blanche. Ce fut une véritable boucherie ; comme de part et d'autre on ne voulait pas faire de prisonnier, le sang coula à flots. Vallerays fut effrayé d'un pareil carnage et commença à battre en retraite.</p> <p>Beaucoup de soldats royalistes réveillés par la fusillade s'étaient sauvés des maisons par les jardins. Ceux logés dans les villages avaient hésité à se rendre à la Fauconnerie, de sorte que la débandade fut complète.</p> <p>Quarante chouans arrivèrent du château de la Motte au moment où Vallerays battait en retraite. Ils ranimèrent le courage des leurs, rallièrent ceux des villages voisins, et tous se mirent à la poursuite des républicains. Ces derniers, fatigués de la lutte, se sauvèrent à travers champ</p>
	11 octobre 1799	<p>Les royalistes s'étant postés en embuscade à une lieue de Vitré, entre la Grande-Haye et la Haute-Maison, attaquèrent un détachement de cent soldats qui passait en cet endroit.</p> <p>La troupe républicaine se défendit avec énergie, mais ces malheureux soldats furent surpris et beaucoup d'entre eux tombèrent morts ou blessés sous une décharge de mousqueterie. Le reste de la troupe perdit courage et se sauva du côté de Ruillé. Des secours furent envoyés de Vitré, mais ils arrivèrent trop tard.</p>

ARRESTATIONS DANS LE DISTRICT DE VITRÉ – CONDAMNATIONS À MORT

Commune	Population 1793	Arrestations en mars 1973	Arrestations 1794-1795	Total des arrestations	% arrestations par rapport à la population	Condamnation à mort
Bréal-sous-Vitré	576	65		65	11,28 %	1
Montautour	380	41		41	10,79 %	1
Saint-M'Hervé	2200	170	1	171	7,77 %	1
Mondevert	351	25		25	7,12 %	1
Erbrée	2061	127	3	130	6,31 %	2
La Chapelle-Erbrée	806	37	3	40	4,96 %	1
Princé	1015	46		46	4,53 %	0
Balazé	2036	68	2	70	3,44 %	4
Argentré	2006	66		66	3,29 %	6
Châtillon-en-Vendelais	1376	28		28	2,03 %	1
Étrelles	1575	29		29	1,84 %	4
Le Pertre	2100	27		27	1,29 %	0
Vitré	10 790	56	13	69	0,64 %	3
Autres communes du district		105	20	125		2
TOTAUX		890	42	932		27

**PERSONNES CONDAMNÉES À MORT COMME CHOUANS DU DISTRICT
DE VITRÉ**

N°	Commune	Nom	Prénom	Sexe	Âge	Lieu de naissance	Profession	Motif
1	Argentré	BERHAULT	Marie	F	50	Argentré	Couvreur (conjoint)	Chouan
2	Argentré	BIGNON	Toussaint	M	26		Domestique laboureur	Chouan
3	Argentré	BLANDEAU	Jean	M	24	Moutiers	Laboureur	Chouan
4	Argentré	GEUFFARD	Jean	M	45		Garçon meunier	Chouan
5	Argentré	MADELINE	René	M	19	Saint-M'Hervé	Domestique laboureur	Chouan
6	Argentré	MENEU	Julien	M	26	Argentré	Journalier	Chouan
7	Balazé	BASLÉ	Pierre	M	44		Laboureur	Chouan
8	Balazé	GUESDON	Jean	M	26	Saint-M'Hervé		Chouan
9	Balazé	HUART	Pierre	M	49	Châtillon-en-Vendelais	Couvreur	Chouan
20	Balazé	GUESDON	Jean	M	28	Saint-M'Hervé		Chouan
10	Bréal-sous-Vitré	HERIAU	Pierre	M	50		Laboureur	Chouan
11	Châtillon-en-Vendelais	CARRAUT	Pierre	M	32		Garçon laboureur	Chouan
12	Erbrée	CHAUPITRE	Pierre	M	26	Erbrée	Domestique laboureur	Émigration
13	Erbrée	DIARDIERE	René	M	27		Laboureur	Chouan
14	Étrelles	BLANCHARD	Jean	M	25		Laboureur	Chouan
15	Étrelles	COSSON	Jean	M	28		Compagnon tisserand	Chouan
16	Étrelles	GAROT	Michel	M	23		Laboureur domestique	Chouan
17	Étrelles	MONNIER	Pierre	M	30	St-Aubin des Landes	Laboureur	Chouan
27	La Chapelle-Erbrée	OGER	Barthélemy	M	54		Récollet	
18	Mondeville	BOURCIER	Jean	M			Bûcheron	Chouan
19	Montautour	CHEVALIER	Michel	M	35		Fermier laboureur	Chouan

26	Saint-M'Hervé	MARIE (RICHARDIERE)	Joseph	M	33		Chirurgien	
24	Torcé*	BOUVIER	Jean	M	37		Laboureur	Chouan
25	Torcé*	DOREY	Julien	M	28		Laboureur	Chouan
21	Vitré	BOGUAIS	Pierre	M	26	Erbrée	Tisserand	Chouan
22	Vitré	ROSSIGNOL	Julien	M			Tailleur	
23	Vitré	LEBEAU	Anne	F	26	Taillis	Couturière	

* Torcé ne faisait pas partie du district de Vitré

MORTS VIOLENTES À VITRE

Date décès	Date déclaration	Nom	Prénom	Père	Mère	Auteurs
1793 03 19	16/04/1793	FOURNIER	Jean			Au Pont-Billon attaque de Vitré
1793 04 15	02/03/1793	BARBOT	Jean			Attaque de Vitré
1793 04 15	23/04/1793	COURVAL	Jean	Guillaume Tiriau	Renée Huchet	Noyé au Pont Billon attaque de Vitré
1793 04 15	16/04/1793	JOLIVET		Jean Barbot	Renée Pavy	La Petite Ferrière ; attaque de Vitré
1793 04 15	15/04/1793	PICHERYE	Yves			De la garde nationale ; mis à mort par une bande de brigands ; attaque de Vitré
1793 04 15	15/04/1793	BOUESTEL	Jean			

MORTS VIOLENTES À MONDEVERT

1794 – 1796

Date décès	Nom	Prénom	Âge	Lieu du meurtre	Père	Mère	Remarque
14 avril 1794	SIMON (1)	Jacques	36				Tué par la garde nationale ¹² .
5 novembre 1794	PEU	Guillaume	39	Devant sa porte à la Fresnière			Tué dans sa cour
5 novembre 1794	GERMAIN	René	35	Devant sa porte à la Houssais			Tué dans sa cour
18 avril 1796	DAVID	André	20	Bois de la Huperie	René David	Renée Peucherain	Trouvé mort
18 avril 1796	MENAGER	Pierre		Champ proche la Vionnière	René Ménager	Perrine Coueffé	Trouvé mort
18 avril 1796	BOGUAIS	Jean		Mort à la Richerie	Luc Boguais	Perrine Aliaume	Trouvé mort
18 avril 1796	MOREL	Georges		Proche l'Ecotay	Jean Morel	Marie Marais	Trouvé mort
18 avril 1796	DUGRE	François	19	Champ proche la Vionnière	Joseph Dugré	Marie Bourdin	Trouvé mort
18 avril 1796	BONNIEU ép. Ferron	Françoise		Proche forêt la du Pertre			

(1) Épouse : Marie Lemeslif

¹². La municipalité de Mondevert avait signalé aux responsables du district, fin 1793, que des suspects habitant la commune avaient proféré des menaces contre certains de ses membres : « Ainsi Jean Poirier a déclaré que les chouans puniraient le maire, Guillaume Peu et André Tiriau s'ils continuaient à aller chercher et lire les décrets [du gouvernement]. Guillaume Hubert, lui aussi suspect, a dit en décembre à René Germain, qu'il périrait par les chouans ainsi que Guillaume Peu, procureur de la commune, Jean Aupied, René Fleuret, Jacques Simon, Jean Guillars, Julien Louin, le greffier de la commune, et plusieurs autres ». Il semble néanmoins que Jacques Simon et peut-être quelques autres personnes menacées par les Chouans fin 1793, furent tuées plus tard par la garde nationale.

MORTS VIOLENTES À LE PERTRE (1794 – 1795)

Date décès	Date déclaration	Commune	Nom	Prénom	Âge	Remarques
1794 04 20	27/11/1796	Le Pertre	MARCILLÉ	Jean	40	Fusillade près de la Poincière par les Volontaires
1794 07 10	2 fructidor an IV	Le Pertre	MERIANNE	Mathurin	50	Trouvé mort sur le pâtys du Bray
1794 09 07	28 fructidor an II	Le Pertre	RICOU	René		
1794 09 07	31/01/1796	Le Pertre	SARBLÉ	Louis		
1794 12 08	8 décembre 1797	Le Pertre	PLATIER (1)	Pierre	37	À la Verrerie, Argentré au cours d'une battue par la troupe par les Volontaires
1795 01 03	03/01/1795	Le Pertre	LE MONNIER	Jean		
1795 01 03	03/01/1795	Le Pertre	LE MONNIER	Jeanne		
1795 01 03	01/01/1796	Le Pertre	BABIN	Pierre		
1795 02 10	10/02/1795	Le Pertre	PAVRÉ	Henry	58	
1795 02 16	29 pluviôse an III	Le Pertre	BEAUCIER (3)	René		Assassiné devant son domicile
1795 06 15	17 juin 1795	Le Pertre	MORICEL (2)	François	68	Détachement de troupes
1795 06 15	15/06/1795	Le Pertre	MORICEL (2)	François	68	Par un détachement de troupes

(1) Profession : métayer ; épouse : Jeanne Moricel

(2) Professions : cultivateurs

(3) Épouse : Grimoux

MORTS VIOLENTES À ARGENTRÉ-DU-PLESSIS (1793 – 1795)

Date décès	Nom	Prénom	Âge	Père	Mère	Remarques
27 octobre 1793	LE CHALLIER	René				Proche Virlou ; tué à sa porte
17 nov. 1793	Hubert	Pierre	17	Pierre Hubert	Julienne Goupil	Proche le Fresne par la Garde Nationale
19 novembre 1793	GUIBERT	Jean	40			Proche l'étang de Ponpoulard par la garde nationale
3 juin 1794		Jean	23	François Galon	Perrine Helbert	Pâris de la Fauconnière par la Garde nationale
4 juin 1794	DAVID	Pierre	68			Pré de la Lande Fusillé par Volontaires de Rouen
5 juin 1794	DAVID	Gilonne	22			Pré de la Lande Fusillé par Volontaires de Rouen
	DAVID	Françoise	30			Pré de la Lande Fusillé par Volontaires de Rouen
18 mars 1795	VALLEE (1)	Jacques	53			Par les chouans
5 décembre 1794	GAUMERAIS	Marie	56	Guy Gaumerais	Jeanne Briand	Dans le pré de la Philipardièvre
5 juin 1795	POTIN (2)	Pierre	60			Mort violente
	BARBOT	Marie				Village de la Fauconnerie ; tué à la porte de son domicile
	BELLOIR	Pierre				Mort violente
	VIEL	Perrine		Jacques Viel	Étiennette Guyardièvre	Morte dans un pré

(1) Laboureur ; épouse Piel ; (2) épouse Jeanne Huet

MORTS VIOLENTES À BALAZÉ – 1794

Date mort	Nom	Prénom	Profession	Âge	Lieu du meurtre	Père	Mère
3/05/1794	Buffet	René		19	Lande de Vitré en Balazé		
27/05/1794	Gallon	Jean	Laboureur	34	Mesnil	Jean Gallon	Jeanne Vettier
11/05/1794	Vincent	Guillaume		39	Basse-Bouexière	Jean Vincent	Anne [Thouin]
28/05/1794	Barbot	Julien	Laboureur	42	La Chauvelais	André Barbot	Jeanne Verdier
24/05/1794	Morel	Pierre		39	La Bourmenais	Pierre Morel	Marie Bonnans
11/05/1794	Moquet	Pierre			<u>La Bougrie</u>	François Moquet	Gillone Colas
14/06/1794	Lebeau	Michel		63	Basse-Vougerie	Guy Lebeau	Julienne Helbert
11/05/1794	Colas	Pierre		45	La Rivière	Étienne Colas	Marie Tommelier
14/06/1794	Macé	Jean-François			La Picardais	François Macé	Julienne Boisguérin
1/07/1794	Macé	Perrine		43		François Macé	Julienne Boisguérin
24/03/1794	Beauvais	Pierre	Laboureur	24	La Genvrie	Guy Beauvais	Françoise Saucière
13/06/1794	Frotin	François	Laboureur	27	Boisandrault	Pierre Frotin	Renée Loury
28/04/1794	Huard	Pierre	Laboureur	65	La Touraille	Pierre Huard	Renée Haslé
17/06/1794	Hodemon	Anne			La Touraille	Mathurin Hodemon	Anne Martin
4/06/1794	Huard	René	Laboureur	38	Laisserie	René Huard	Perrine Chauvineau
7/06/1794	Huard	François	Laboureur	28	Lentesière	Pierre Huard	Anne Hodemon
4/06/1794	Huard	René	Laboureur	27	Roullerie	Pierre Huard	Anne Hodemon
10/06/1794	Bagory	Julien		36	Dans un champ à la Basse-Roche	Julien Bagory	Jeanne Planchais